



Règlement de l'espace Bien être



Bienvenue. Comme tous les lieux recevant du public, l'espace bien être a un règlement intérieur. Toute personne accédant à cet espace se doit d'en prendre connaissance et le respecter.

Article 1 : Les personnes munies d'un bracelet « espace aquatique et bien être» valide pourront accéder à cet espace aux heures d'ouverture publique de la piscine. Le bracelet est nominatif et ne peut être cédé/prêter à un tiers.

Les personnes munies d'un bracelet « remise en forme et bien être » valide pourront accéder à cet espace aux heures d'ouverture publique de l'espace remise en forme. Le bracelet est nominatif ne peut être cédé/prêter à un tiers.

Article 2 : Seules les personnes majeures sont autorisées à profiter de cet espace.

Article 3 : le port des chaussures y étant interdit, il est demandé aux personnes provenant de la remise en forme de se déchausser avant l'entrée dans l'espace bien-être.

Article 4 : les adhérents de la forme n'utilisant pas l'espace bien-être doivent se changer dans les vestiaires du rez-de-chaussée.

Article 5 : Une douche savonnée est obligatoire pour accéder au sauna, au hammam et au jacuzzi.

Article 6 : Pour votre confort et pour des raisons d'hygiène, la serviette de bain est obligatoire dans le sauna et sur les transats, et recommandée dans le hammam.

Article 7 : La tenue de bain est obligatoire (slips et shorty de bain pour les hommes). Les shorts sont interdits.

Article 8 : Pour des raisons de sécurité, l'arrosage des pierres volcaniques du sauna est strictement interdit.

Article 9 : Tout comportement allant à l'encontre du bon fonctionnement de l'établissement pourra faire l'objet d'une exclusion définitive de l'établissement. Dans ce cas, les entrées ne seront pas remboursées.

Article 10 : Des contre-indications médicales existent quand à l'utilisation du sauna, hammam ou spa. En cas de doute, parlez-en à votre médecin.

Merci d'avoir pris connaissance du règlement,
Toute l'équipe de Ludibulle vous souhaite un agréable moment de détente

Edité le 1^{er} août 2010

Erwan PETEL
Directeur